

TOUT BUGEY-SUD

n°9 | Décembre 2023

Le magazine de la
communauté de communes
www.ccbugeysud.com

 @CCBugeySud

Edition spéciale



Transition écologique



BUGEYSUD
Communauté de communes

Retrouvez toutes les actualités de votre communauté de communes sur les réseaux sociaux.

Facebook :
@CCBugeySud

LinkedIn :
@Communauté de communes Bugey-Sud

Iliwap :
@Communauté de communes Bugey-Sud



Pour réussir la transition écologique, nous devons :

MIEUX NOUS DÉPLACER

En organisant et en facilitant une mobilité plus durable.

MIEUX NOUS NOURRIR

En soutenant le tissu productif local et en consommant localement.

MIEUX VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES

En préservant les milieux aquatiques, la ressource en eau, les espaces agricoles et naturels.



MIEUX PRODUIRE

En développant la production d'énergies renouvelables, en soutenant des investissements locaux et en rapprochant l'habitat et l'emploi.

MIEUX NOUS LOGER

En rénovant son logement grâce aux aides financières.

MIEUX CONSOMMER

En luttant contre le gaspillage et en valorisant les déchets.

SOMMAIRE

PCAET PAGE 4	Economie PAGE 7	Déchets PAGE 12	Eau/assainissement PAGE 16	Préparons l'avenir... PAGE 21
Bâtiments PAGE 5	Mobilités PAGE 8	Economie circulaire PAGE 13	Agriculture/forêts PAGE 17	Finances PAGE 22
Habitats/logements PAGE 6	Mobilités/voirie PAGE 10	GEMAPI PAGE 14	Projet Alimentaire PAGE 20	Pour aller plus loin PAGE 23

INFOS PRATIQUES

La communauté de communes Bugey-Sud accueille le public au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundis, mardis et jeudis de 14h à 17h. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :
accueil@ccbugeysud.com
www.ccbugeysud.com | 04 79 81 41 05

Localisation des services de la CCBS

Au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley :

- Accueil du public
- Administration générale
- Communication
- Politique de la ville
- Direction générale des services
- Ressources humaines
- Finances
- Commande publique
- Secrétariat itinérant

Au 34 Grande Rue à Belley :

- Déchets
- Environnement, agriculture, forêt
- Systèmes d'information et numérique
- Voirie
- Bâtiments
- Gemapi

Au 68 rue Antoine Lavoisier à Belley :

- Eau
- Assainissement collectif et non collectif

Actipôle à Virignin :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace et planification (urbanisme)
- Tourisme, culture et patrimoine
- Mobilité (VAE, TAD)

Piscine, avenue Paul Chastel à Belley

Maisons France Services :

- **Belley : 170, avenue Paul Chastel**
Lundi : 10h-13h
Mardi/Jeudi : 14h-17h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 11h-14h
- **Champagne-en-Valromey : Maison de Pays**
Jeudi : 9h-12h
- **Groslée-Saint-Benoit : Mairie de Saint-Benoit**
Mardi : 9h-12h



Directrice de publication : Pauline GODET
Rédacteur en chef : Christophe GIBOULET
Conception - rédaction : Audrey CANDY LLAMAS
Photo de couverture : Laurent Madelon
Crédits photos : L.Madelon - CCBS - F.Scali - Atelier des vergers architectes - GERAL - SNCF Réseau - L.Varoux - J.Candy - J.Berthier - Ministère de la transition écologique
Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France par Gonnet Imprimeur à Virignin, 01300.
Tirage : 20 000 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Communauté de communes Bugey-Sud
34 Grande Rue - CS 87071
01301 BELLEY Cedex

L'édito

L'urgence de la transition écologique nous concerne tous : sécheresse, incendies, inondations, raréfaction de la ressource en eau, augmentation du coût de l'énergie, ...

Face aux menaces du réchauffement climatique, face aux menaces sur la biodiversité, il n'existe qu'une seule alternative : accélérer la transition écologique, à toutes les échelles, individuelle comme collective.

Il faut faire plus, faire mieux, aller plus vite !

La communauté de communes Bugey-Sud a fait de ces principes le fondement de toutes les politiques publiques qu'elle déploie sur le territoire.

Depuis notre élection en 2020, malgré les crises qui se succèdent, cette exigence conditionne notre action et la question environnementale est devenue un axe prioritaire de notre projet de territoire.

Le cap est clair, mais il implique des changements importants.

Nous avons en effet la responsabilité de tenter de transformer, en profondeur, nos manières de produire, de consommer, de travailler, de se déplacer et de vivre.

En tant qu'établissement de coopération intercommunale, la communauté de communes Bugey-Sud a un rôle important à jouer : celui de planifier et d'organiser l'action publique, d'accompagner les communes, et d'aider les habitants à s'adapter à ces profondes transformations.

Vous découvrirez dans ce numéro spécial « Transition écologique » tout ce que votre communauté de communes a entrepris depuis 3 ans pour développer durablement Bugey-Sud, pour préserver nos ressources, notre capital environnemental et notre qualité de vie. Avec ambition, sobriété et efficacité.

J'espère que vous prendrez plaisir à le parcourir.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour poursuivre le travail collectif engagé au service des habitants de Bugey-Sud et de l'intérêt général.

Je vous souhaite à vous et à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.



Pauline GODET,
Présidente de la communauté de communes Bugey-Sud,
Maire de Valromey-sur-Séran



Développer la production d'énergie renouvelable...

La communauté de communes Bugey-Sud s'est engagée dans la mise en place d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) avec comme ambition la réduction de la consommation d'énergie, la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et des polluants, et l'augmentation de la production d'énergies renouvelables. Le PCAET vise à faire de Bugey-Sud un territoire énergétiquement sobre, efficace et source d'énergie verte. Le PCAET a défini un objectif de réduction des consommations d'énergie de 23% à échéance 2030 et de multiplier par 2,4 la production d'énergie renouvelable.



En réponse à ces enjeux, des parcs photovoltaïques commencent à émerger sur le territoire : à Virignin par la Compagnie Nationale du Rhône, à Parves-et-Nattages par Irisolaris. Ces équipements sont le fruit d'une démarche partenariale de l'ensemble des acteurs, publics et privés.

BIENTÔT

En collaboration avec la SEM LEA (Société d'Economie Mixte - Les Energie de l'Ain), la communauté de communes Bugey-Sud va installer une centrale photovoltaïque, d'une puissance de 996 kWc, sur l'ancienne décharge "Les Erruts" située dans les communes de Ceyzérieu et Marignieu.

Des panneaux solaires seront également déployés sur la toiture du futur siège communautaire (ancien EHPAD de Belley) et sur celle de la piscine intercommunale dans le cadre de sa réhabilitation.

Commande groupée de panneaux solaires pour les particuliers

La communauté de communes Bugey-Sud a soutenu l'initiative récente des Nouvelles Energies Citoyennes du Bugey (NEC Bugey) visant à proposer une commande groupée de kits solaires photovoltaïques.

Plus d'informations : www.necbugey.centralesvillageoises.fr



162 | 79
panneaux vendus | KIT



17 000 €

Montant de la prise de capital de la CCBS dans la centrale villageoise NEC du Bugey



Le solaire permet de réduire l'impact budgétaire des fluctuations de prix de l'électricité, et de créer des circuits courts en consommant tout ou partie de l'énergie produite sur place.

Michel Charles Riera, vice-président en charge du Plan Climat-Air-Energie Territorial



Modélisation du futur siège communautaire - Atelier des vergers architectes

Diminuer les consommations d'énergie...

...avec des bâtiments sobres et vertueux

Parmi les projets phares à venir de la communauté de communes Bugey-Sud se trouvent la réhabilitation de l'ancien EHPAD de Belley pour en faire le siège des services communautaires et la rénovation de la piscine intercommunale.

Ces deux bâtiments seront sobres sur le plan architectural, environnemental et énergétique pour maîtriser à la fois les coûts de réhabilitation et les futurs coûts de fonctionnement.

BIENTÔT

Fin 2025 - rénovation de la piscine intercommunale
1^{er} semestre 2025 - nouveau siège communautaire

Pour ces projets structurants, des labellisations (type BEPOS, BBC rénovation ou HQE) sont visées afin de concrétiser l'ambition environnementale de la communauté de communes Bugey-Sud.

Les principes suivants seront mis en oeuvre : limitation de la consommation en énergie et en eau, non imperméabilisation des sols.

Ces projets répondent également à des choix politiques forts : **privilégier des réhabilitations vertueuses** à des constructions pour participer à la redynamisation du centre ville de Belley, lutter contre l'étalement urbain, mettre en valeur et restaurer des patrimoines sociaux et techniques, et développer des énergies renouvelables sur ces espaces.



Les projets structurants de la collectivité en cours et à venir doivent répondre à des objectifs de sobriété.

Thierry Vergain, conseiller communautaire délégué à la réhabilitation de la piscine intercommunale



LES ACTIONS

1



Lac de Virieu-le-Grand

Installation d'un sanitaire de lombricompostage ne nécessitant ni eau ni électricité pour fonctionner. Ce modèle limite la consommation d'eau et le traitement des eaux usées en plus de réduire les coûts (consommation et travaux).

2

Isolation et éclairage LED au boulodrome

Réfection de la toiture en 2021 et remplacement du complexe d'isolation pour éviter les déperditions de chaleur permettant un gain sur la consommation en gaz. Mise en place de LED qui tient compte de l'éclairage naturel pour la partie jeu permettant un gain en consommation électrique.



3

Véhicules électriques

En complément de ses actions dans ses bâtiments, la communauté de communes Bugey-Sud a mené une réflexion sur ses véhicules. Bugey-Sud dispose désormais de 6 véhicules électriques (24% des véhicules légers) et 2 véhicules hybrides (8% des véhicules légers).



NOUVEAUTÉ

Rénovez votre logement...

... grâce aux aides financières de l'OPAH

La communauté de communes Bugey-Sud lance une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), un dispositif d'une durée de 3 ans, permettant d'accompagner les propriétaires (occupants ou bailleurs) pour la requalification de leur logement. Une OPAH permet aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation, et l'amélioration des conditions de vie des logements ou des parties communes de leur immeuble (monopropriété ou copropriété).

Cette action est en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le département de l'Ain.

L'OPAH répond aux orientations définies dans le projet de territoire Bugey-Sud, et 5 grands enjeux ont été identifiés :

- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- inciter aux économies d'énergies et à la lutte contre la précarité énergétique ;
- lutter contre l'habitat indigne, dégradé et/ou vacant ;
- produire des logements locatifs à loyer encadré ;
- préserver/mettre en valeur le patrimoine.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ces aides, rendez-vous sur www.ccbugeysud.com



Sylvie Schreiber

vice-présidente en charge du projet de santé territorial, des solidarités et de la politique de l'habitat

« Cette OPAH constitue la 1^{ère} opération en faveur du logement privé du territoire. Nous restons toutefois partenaire de l'Alec 01 pour l'accompagnement et le conseil des propriétaires (Bugey-Sud Renov +).



Un numéro unique pour tous vos travaux de rénovation : **04 79 42 33 46**



...grâce à BUGEY-SUD RENOV +

Service public de la performance énergétique de l'habitat

Vous êtes un particulier ? Vous êtes une entreprise et vos locaux sont inférieurs à 1000 m² ?



Dans le cadre de sa stratégie de réduction des consommations énergétiques, la communauté de communes vous propose un service d'accompagnement objectif et indépendant pour vous permettre de mener vos projets de rénovation énergétique.

— CONSEIL - DIAGNOSTIC SUIVI TRAVAUX SUR TOUT LE TERRITOIRE BUGEY-SUD —

- Conseil téléphonique **gratuit**.
- Possibilité de **visite** de votre bien et remise de trois scénarios de travaux.
- Remise d'une liste d'artisans **Reconnus Garants de l'Environnement** (RGE), signataires de la **charte départementale** de référencement et **aide à l'analyse de devis**.
- Aide au **montage financier** et recherche de **subventions**.
- Conseils pour le **suiti des travaux** et l'**usage** du logement rénové.

Un conseiller vous répond et vous accompagne au **04 79 42 33 46**



Rapprocher l'habitat et l'emploi...

...en soutenant des investissements locaux

La communauté de communes Bugey-Sud soutient la reprise des abattoirs Gesler à Haut-Valromey. Après la fruitière du Valromey, ce nouveau soutien financier à la filière agricole vise à maintenir des équipements structurants mutualisés de proximité, et à préserver des savoir-faire et des emplois locaux.



Myriam Keller, vice-présidente en charge du développement économique

« Nous travaillons au devenir économique du territoire en proposant les conditions nécessaires pour le développement de l'activité et de l'emploi. »

Le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) : défi majeur à venir

La Loi Climat et Résilience de 2021 vise la neutralité de l'artificialisation des sols d'ici à 2050 : le ZAN. Jusqu'à 2050, l'objectif est de diviser par deux, tous les 10 ans, la consommation foncière des territoires. Pour Bugey-Sud, cela se traduit par la division de moitié du foncier dédié à l'habitat, l'économie, les équipements, au profit des espaces agricoles, forestiers et naturels. L'objectif est de réduire notre empreinte foncière, de préserver la qualité des sols, et de respecter la biodiversité et les paysages. Le ZAN demandera aux élus, comme aux habitants, de revoir leur façon d'aménager le territoire pour l'habitat, les mobilités ou le travail.



« Densifier, rénover, requalifier les friches seront les leviers à utiliser pour atteindre les objectifs du ZAN. »

Franck André-Masse, vice-président en charge du projet de territoire, urbanisme et planification

...en créant des espaces communs de travail

Vous souhaitez télétravailler dans de bonnes conditions, vous êtes une entreprise ? La communauté de communes Bugey-Sud met à disposition un espace de coworking au pôle entrepreneurial Actipôle Bugey-Sud à Virignin. Un autre espace de travail partagé a également ouvert ses portes à Valromey-sur-Séran. Les espaces de coworking favorisent des pratiques plus durables et encouragent la collaboration et l'innovation dans la transition écologique : partage des ressources, flexibilité du travail à distance, mobilité durable, optimisation de l'espace et réduction des besoins en immobilier.

...en créant un village d'entreprises

Le témoignage



Christian Arnaud Goddet, directeur de division GERAL, installée au village d'entreprises "Actipôle Bugey-Sud Park" :

« Depuis 2019, nous avons un besoin de surface pour répondre au développement de l'entreprise. »

La communauté de communes Bugey-Sud nous a d'abord loué des ateliers dans le bâtiment "la Fabrique" à Virignin pour répondre à nos attentes et permettre la croissance de l'entreprise. Ensuite, elle nous a accompagné pour la réalisation d'un nouveau bâtiment au sein du village d'entreprises situé juste en face.

GERAL est une entreprise sensible aux enjeux environnementaux et au développement durable. C'était donc une opportunité de pouvoir réaliser un bâtiment éco responsable, intégré dans un cadre privilégié avec des espaces verts et un parcours mobilité douce, en respectant l'enveloppe financière dédiée.

GERAL est fière d'avoir permis de lancer la dynamique du village d'entreprises Bugey-Sud, et souhaite que cet écosystème se développe rapidement avec l'implantation prochaine de nombreuses entreprises. »

Contact : service développement économique - 04 79 81 46 76



Faciliter la mobilité...

Les élus de Bugey-Sud viennent d'adopter un schéma global de mobilité pour déployer des services quotidiens et concrets à court terme. La mobilité est au cœur du projet de territoire, l'objectif est désormais de proposer rapidement une offre de services plus diversifiée à tous les usagers.



Modélisation de la nouvelle passerelle en gare de Culoz-Béon - SNCF Réseau

Travaux de la passerelle

- 1 **AOÛT 2024**
Début des travaux.
- 2 **NOVEMBRE 2025**
Réalisation de la nouvelle passerelle à la gare.
- 3 **2026**
Déconstruction de l'ancienne passerelle.

... avec une nouvelle passerelle fonctionnelle et adaptée aux personnes à mobilité réduite à la gare de Culoz-Béon.

La passerelle d'accès aux quais de la gare de Culoz-Béon est désormais obsolète techniquement et inadaptée aux besoins actuels et futurs de mobilité sur notre territoire. La réhabilitation de l'équipement existant étant trop onéreuse, une nouvelle passerelle fonctionnelle et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) va être construite pour desservir les quais.

Les travaux, estimés à 11 millions d'euros, débuteront à partir d'août 2024 et nécessiteront la démolition de l'annexe du bâtiment voyageurs. La nouvelle passerelle sera réalisée en 2025 et la passerelle existante démolie en 2026. Les travaux se dérouleront sans interruption de la circulation des trains.

Cet investissement, financé intégralement sur fonds propres, montre la volonté de la SNCF de pérenniser et de développer la gare de Culoz-Béon.



La mise aux normes de la passerelle de Culoz-Béon était un préalable nécessaire au développement des deux gares du territoire.

Pauline Godet, présidente de la communauté de communes Bugey-Sud



Cette stratégie de mobilité traduit notre volonté de mettre en œuvre une politique d'une toute autre ampleur pour les habitants du territoire.

NOUVEAUTÉ

...en proposant des services de transport en commun

- ✓ **RÉALISATIONS**
 - Partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, pour optimiser le fonctionnement et le développement des 5 lignes interurbaines qui desservent le territoire : **mise en place d'une ligne de bus Belley-Culoz (A43) en septembre 2022 et renfort de la ligne Belley-Chambéry (A73)**
- # **BIENTÔT**
 - Février 2024 - **refonte du transport à la demande** (service de prise en charge à domicile réservé à un public spécifique).
Les principales évolutions :
 - Ouverture aux +75 ans (au lieu de +80 ans)
 - Expérimentation d'une ouverture aux 15-18 ans
 - Délai de réservation : la veille avant 12h (au lieu de 48h)
 - Arrêts de dépose définis dans les pôles de Belley et Culoz-Béon
 - Septembre 2024 - **expérimentation d'une navette urbaine à Belley** : ligne urbaine régulière sans réservation, desservant les principaux pôles générateurs de déplacements (itinéraire, fréquence et amplitude du service en cours de définition, réunion de concertation avec les partenaires et représentants de la société civile à venir).

...tout en accompagnant le développement des mobilités partagées

- # **BIENTÔT**
 - Mise en place d'une **plateforme de covoiturage pour mettre en relation des usagers.**
 - Pour faciliter localement l'organisation du **covoiturage**, **implantation de points stop directionnels** sur le secteur de Culoz-Béon, Artemare, Virieu-le-Grand, Belley avant un déploiement sur l'ensemble de Bugey-Sud.
 - Référencement et signalement des **parkings de covoiturage.**
 - **Développement de l'autopartage** : élaboration d'un mode d'emploi pour favoriser l'autopartage entre particuliers avant de créer un service local d'autopartage. L'autopartage vous permet de louer une voiture en libre-service de manière occasionnelle, à l'heure, à la journée ou plus.

...et en développant la mobilité solidaire

- Grâce à un partenariat avec LUSIE01 : accompagnement du public en insertion professionnelle pour diminuer les freins liés à la mobilité, organisation de formations code de la route, mise en place d'une bourse au permis, aides financières ciblées...

Organiser une mobilité plus durable...

...en facilitant les modes doux

1. Un Schéma Directeur des Mobilités Actives (également appelé "schéma vélo") a été approuvé en décembre 2021 pour faire de Bugey-Sud un territoire cyclable à l'horizon 2030.

RÉALISATIONS

- Voie verte de Belley : coût total opération : 674 000€ HT, subventionnée à 80%.

- Finalisation de la liaison ViaRhôna à la passerelle de Virignin-La Balme : coût total opération : 250 000€ HT, subventionnée à 80%.

- Sécurisation de la ViaRhôna : traversée de Massignieu-de-Rives et du port de Groslée : 110 000€, subventionnée à 80%.



Inauguration de la voie verte à Belley - septembre 2021

2. En complément de ces actions sur les structures, le Schéma Directeur des Mobilités Actives vise à développer les services de l'écosystème vélo :

RÉALISATIONS

- Développement d'un service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE)

37 VAE disponibles à la location

120 000 kms réalisés depuis 2020

- Mise en place de stationnements et d'équipements pour les vélos : 380 arceaux vélos ; 7 box sécurisés de 2 places (Belley, Champagne-en-Valromey, Port de Virignin, Maison du Marais, Brégnier-Cordon) ; 5 points de recharge pour vélos électriques ; 6 stations de gonflage ; abri-vélo au lycée du Bugey. Coût total opération : 150 000 € HT, subventionnée à 70%.

- Aide à l'installation de la SARL Allo Réparation.

BIENTÔT

- Service VAE : **Vélos cargos électriques à la location pour les familles.**



Le vélo pour tous !

3. Enfin, le Schéma Directeur des Mobilités Actives comprend un volet apprentissage pour construire et diffuser une culture vélo à toutes les composantes du territoire.

RÉALISATIONS

- Soutien et mise en place du "savoir rouler à vélo" dans les écoles :



470
ÉLÈVES



19
Classes formées depuis 2021

- Organisation d'ateliers d'apprentissage vélo et remise en selle : 3 sessions en 2021 et 2022, avec la Maison du vélo de Rumilly

- Organisation d'ateliers réparations vélo : sur le marché de Belley avec VBS, dans le quartier de Brillat-Savarin avec Allo-Réparation...

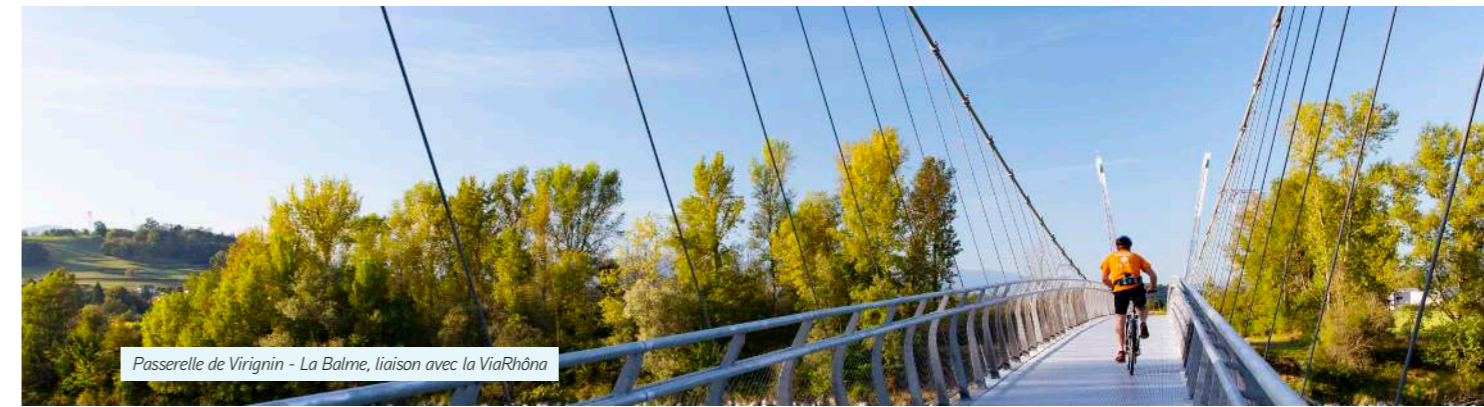
- Animation du challenge "Mai à Vélo"

- Soutien à l'organisation de bourses vélos (organisées par l'association Olévélo)

- Développement de l'outil Géovélo : cartographie des aménagements cyclables et services vélo, outil de signalement, calculateur d'itinéraires sécurisés, générateur de balades, challenge mensuel d'activité : une communauté de plus de 1 750 membres

- Déploiement du label Accueil Vélo par l'Office de tourisme

- Cartes Bugey Vélo et ViaRhôna Léman-Lyon par l'Office de tourisme



Passerelle de Virignin - La Balme, liaison avec la ViaRhôna

... en sécurisant les itinéraires cyclistes

La communauté de communes Bugey-Sud a sécurisé plusieurs tronçons de l'itinéraire de la ViaRhôna (75 000 passages vélos par an). De nouvelles "Chaussées à Voie Centrale Banalisée" (CVCB) ont ainsi été aménagées sur les ponts des Ecassaz (Belley), de la Loi (Culoz-Béon) et de Cuchet (Murs-et-Gélignieux) identifiés comme des "points noirs" dans le schéma vélo. Ce type d'aménagement est aussi connu sous le nom de "Chaucidou" (chaussée pour circulation douce).



Pour tous nos travaux de voirie, notre priorité est de proposer des aménagements sécurisés et adaptés à chaque usager.

Jean-Michel Berthet vice-président en charge des bâtiments et de la voirie



L'objectif est d'aménager progressivement un réseau cyclable attractif. A terme, le réseau disponible sur le territoire fera près de 80 km de long.

Régis Castin vice-président en charge du tourisme, patrimoine, culture, et réseaux de mobilité douce



Bientôt



Aménagement d'une voie verte entre Cressin-Rochefort et Culoz-Béon

Cet aménagement permettra de favoriser la pratique du vélo au quotidien sur le territoire (domicile-travail, loisirs...) et de sécuriser l'accès à la gare de Culoz-Béon. Il sera également connecté à la ViaRhôna pour poursuivre l'itinéraire vers Belley. Ce projet a été lauréat de l'appel à projet Aménagements cyclables DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.



Voie ferrée Virieu-le-Grand / Peyrieu

Une étude globale sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Peyrieu et Virieu-le-Grand va être réalisée pour faire de cette infrastructure qui irriguait le territoire, la future artère douce et verte de Bugey-Sud.

Valoriser les déchets...

... avec la mise en place d'une collecte de biodéchets et des composteurs



A partir de janvier prochain, la communauté de communes Bugey-Sud va expérimenter une collecte des biodéchets sur les points d'apport volontaires suivants : Virieu-le-Grand (3 composteurs), Belley (17), Culoz-Béon (7), Champagne-en-Valromey (3), Bregnier-Cordon (2) et Artemare (5). Vous pourrez déposer vos déchets (épluchures, reste de repas, ...) dans un conteneur collectable. Un bac à broyat sera mis à disposition pour alimenter au fur et à mesure le conteneur à biodéchets.

Compostage à domicile

Nous vous rappelons que, depuis plusieurs années, la communauté de communes Bugey-Sud participe à l'achat de composteur individuel pour les usagers intéressés par le compostage à domicile. Pour obtenir un composteur en bois, vous devez vous rendre dans l'une des 3 déchetteries du territoire avec un justificatif de domicile. La facture vous sera transmise en fin d'année.



Composteurs en bois en vente en déchetterie

BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE

La communauté de communes Bugey-Sud vous propose un service de broyage des végétaux à domicile opéré par les Brigades Ain Nature. La collectivité prend en charge le déplacement à votre domicile ainsi que la première heure de broyage. Le broyat ainsi obtenu peut-être utilisé en paillage, en compost ou en amendement pour le jardin. Cette action contribue à réduire le transport des végétaux et à valoriser une matière naturelle riche pour les sols.

Pour s'inscrire : 04 79 81 41 05
Informations et conditions sur : www.ccbugeysud.com > rubrique réduction des déchets

100 interventions par an.

Michel Charles Riera

vice-président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets

Valoriser nos biodéchets contribue à réduire notre empreinte environnementale (moins de transport et d'incinération).

Les actions



Collecte de l'amiante pour les particuliers et du polystyrène en déchetteries

La communauté de communes Bugey-Sud a organisé pour la 2^{ème} année consécutive 4 jours dédiés à la reprise des déchets amiantés à la déchetterie de Belley à destination des usagers du territoire. Pour bénéficier de ce service, vous devez prendre rendez-vous auprès de Bugey-Sud sur des créneaux dédiés. Les consignes à respecter sont les suivantes : le volume maximum autorisé est de 1m³ et la matière doit être impérativement filmée.

Nouveau : vous pouvez également déposer le polystyrène dans les 3 déchetteries du territoire. Ce nouveau service répond à la demande grandissante due aux commandes par correspondance.

50 m³ d'amiante collectés en 2023



Nettoyage de printemps dans les communes

La communauté de communes Bugey-Sud fournit chaque année le matériel de ramassage des déchets (des gants et des sacs) pour les journées de nettoyage de printemps organisées par les communes.

A l'issue du ramassage, Bugey-Sud mandate les Brigades Ain Nature pour la collecte et le transport des encombrants.

29 communes participantes en 2023

Lutter contre le gaspillage...

... en donnant une seconde vie aux objets



Dans sa volonté de réduire les déchets et de développer l'économie circulaire sur le territoire, la communauté de communes Bugey-Sud a financé l'achat et la livraison de conteneurs pour la Recyclerie Valoriste Bugey Sud (VBS) dans les 3 déchetteries du territoire : Belley, Culoz-Béon et Virieu-le-Grand.

L'objectif est de proposer une solution de réemploi des objets amenés en déchetterie, de limiter la consommation et le gaspillage des ressources mais surtout de diminuer la production des déchets. **L'objet n'est plus un déchet mais il connaît une seconde vie. Il s'agit de passer du tout jetable à un modèle économique plus circulaire.**

Venez déposer vos objets en bon état de fonctionnement et/ou d'usage, remettez-les aux agents d'accueil de la déchetterie pour les entreposer dans les conteneurs afin qu'ils ne soient pas jetés mais réutilisés. Les horaires d'apports sont les mêmes que les horaires d'ouverture de chacune des déchetteries. Vous pouvez déposer mais vous ne pouvez pas récupérer des objets déposés. La nature des objets remis peut varier en fonction des besoins et des possibilités de stockage de la recyclerie (notamment pour le mobilier : canapé, matelas, ...). Les objets entreposés dans les conteneurs sont récupérés par VBS pour être remis en état avant d'être mis en vente dans le magasin rue des Bains à Belley.

Subventions à VBS (2023) : convention (15 000€/an) ; achat d'un véhicule (5 000€) ; location d'un local de stockage (3 960€/an) ; achat conteneurs (58 000€ TTC).



Projet à l'étude

Une plateforme économie circulaire à Belley (Zone d'Activité de l'Ousson)

La communauté de communes Bugey-Sud souhaite construire une plateforme logistique dédiée à l'économie circulaire comprenant :

- Une plateforme pour les déchets verts
- Une recyclerie
- Des bureaux et vestiaires pour les collecteurs de déchets et les gestionnaires des déchetteries
- Une station de lavage pour les camions et bennes de collecte
- Une zone de stockage pour les conteneurs semi-enterrés
- Une zone de stockage pour le verre

1900 m²

Surface à bâtir sur un terrain de 19 300m²

5 160 k€ TTC

Coût estimatif de l'opération



La communauté de communes Bugey-Sud soutient la recyclerie à hauteur de :

18 960€/an

NOUVEAUTÉ

En plus du conteneur de la recyclerie VBS, la communauté de communes Bugey-Sud a mis en place dans les 3 déchetteries du territoire :

- Une benne Ecomaison où peut être déposé du mobilier qui sera traité et revalorisé,

- Des bacs dédiés à la reprise de matériel de sport, loisirs et jardinage.

Les objets déposés sont ensuite transportés vers des filières de recyclage pour valoriser tout ou partie des matériaux.

Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau...

“



Pierre Cochonot
vice-président en charge des cycles de l'eau

Grâce à une meilleure connaissance, l'objectif de la Gemapi est de redonner un fonctionnement naturel aux milieux aquatiques, et de veiller à la préservation de la ressource en eau.



Inauguration du ruisseau des Rousses réhabilité à Béon et Ceyzérieu - septembre 2023

... en réhabilitant les cours d'eau et zones humides pour leur redonner leur place et leur rôle

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la communauté de communes Bugey-Sud a mené un vaste chantier de réhabilitation environnementale du Sérans, des Rousses et du Mergeais au droit de la réserve naturelle du marais de Lavours, à Béon et Ceyzérieu.

Aujourd'hui, les cours d'eau sont réhabilités pour :

- mieux garder l'eau dans la zone humide ;

redonner vie à des cours d'eau et restaurer des habitats naturels en faveur de la biodiversité.

Ce chantier d'envergure est emblématique de ce qu'est la GEMAPI, c'est une vitrine en termes d'enjeux environnementaux.

Soutien financier : Agence de l'Eau, Département de l'Ain, Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Partenaire : Réserve Naturelle du Marais de Lavours



En savoir plus
(reportage France 3, podcast France Inter, vidéo)

120

jours d'études

15

réunions de concertation

9

entreprises pour les études et travaux

100

jours de chantier

Et ensuite ? Des travaux du même type sont envisagés sur les autres milieux aquatiques du territoire : le Sérans endigué à Artemare et Talissieu, le Furans à Chazey-Bons, l'Ousson et son marais à Magnieu et Belley etc. (liste non exhaustive...)

... en mesurant et en étudiant nos ressources

La communauté de communes Bugey-Sud est la structure porteuse d'un Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau (PGRE). Elle travaille donc sur la préservation de l'équilibre entre le fonctionnement écologique des milieux aquatiques et leurs usages par l'homme (eau potable, agriculture, pêche, baignade, ...). De fait, des systèmes de mesures des débits des rivières et de niveaux d'eau des nappes souterraines ont été installés sur le territoire.

En parallèle, la communauté de communes Bugey-Sud a mis en place un observatoire pluriannuel de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Près de 50 stations vont permettre de suivre et de connaître la qualité et l'évolution de nos rivières.



Pollution d'une rivière du territoire



Station de mesure des débits en rivière

... en accompagnant la profession agricole

La communauté de communes Bugey-Sud favorise la création des goyars (mares artificielles), en lien avec la profession agricole.

Objectifs des goyars :
- Récupérer de l'eau de pluie automnale et hivernale, évitant de

solliciter les sources publiques d'eau potable
- Sécuriser la disponibilité en eau pour l'abreuvement du bétail
- Réservoirs de biodiversité pour la faune et la flore inféodées à ces milieux humides



En septembre 2023, la communauté de communes Bugey-Sud a adressé à toutes les exploitations agricoles du territoire, un courrier pour un appel à projets de récupération des eaux pluviales à partir des toitures des bâtiments agricoles. La communauté de communes souhaite accompagner les volontaires par une aide au montage technique et financier des projets. A suivre en 2024 !

NOUVEAUTÉ

Matériel hydroéconome et récupération des eaux de pluie pour les particuliers et les collectivités publiques

En 2024, la communauté de communes Bugey-Sud lancera une opération pour promouvoir une utilisation raisonnée de l'eau et proposera des équipements permettant de réduire votre consommation en eau aux particuliers et collectivités publiques du territoire :

- cuves de stockage des eaux de pluies
- matériels hydroéconomes (mousseurs, douchettes, réducteurs de débits etc.).

L'objectif est de réaliser des économies d'eau, en période de sécheresse notamment.

Un appui financier pour l'acquisition de matériel

La communauté de communes Bugey-Sud permettra l'acquisition et la livraison des équipements à prix réduit. Ils seront en partie financés par l'Agence de l'eau et la communauté de communes. Le reste à charge sera réglé par les particuliers et/ou collectivités.

Plus d'informations : www.ccbugeysud.com



**Chaque goutte compte !
ECONOMISONS L'EAU**



Sécuriser la ressource en eau...



Les chiffres clés

Le patrimoine eau et assainissement collectif correspond à l'ensemble des biens matériels qui permet d'acheminer l'eau potable jusqu'à chez vous, puis de collecter les eaux usées.

1 **460 M€**

Evaluation de la valeur du patrimoine eau et assainissement

2 **750 km**

de réseau d'eau potable sur le territoire

3 **380**

ouvrages (stations d'épuration, réservoirs, pompes, ...)



...en améliorant la connaissance des réseaux, une étape indispensable pour investir efficacement

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'eau potable et l'assainissement ne sont plus gérés par les communes. Il incombe donc désormais à la communauté de communes Bugey-Sud de maintenir en état le patrimoine conséquent qui lui a été confié.

Avec le soutien des communes, chaque réservoir, chaque station d'épuration, chaque captage a été visité et diagnostiqué pour évaluer les besoins en travaux, et définir les priorités du territoire pour les 25 prochaines années.

Si les besoins en investissement mis en avant par ces études semblent particulièrement importants, la connaissance fine de nos réseaux nous permettra de prioriser efficacement nos actions.

Pour cela, une cartographie communautaire numérique des réseaux d'eau et d'assainissement a été réalisée. Cet outil, désormais incontournable, permet aujourd'hui d'exploiter plus sereinement nos ouvrages.

Des schémas directeurs ont également permis de mettre en avant une certaine méconnaissance de nos ressources en eau

potable. Pour préparer l'avenir, il a donc été décidé de déployer à l'échelle de Bugey-Sud un réseau de suivi des sources et des nappes du territoire (14 points de mesure installés) pour appréhender l'évolution de nos ressources dans le contexte de dérèglement climatique.

Nous pourrions ainsi créer des interconnexions de secours vers les ressources vulnérables, en détournant certains usages de l'eau potable (récupération d'eaux de pluies...), ou en orientant **nos actions d'amélioration des rendements de réseau vers les communes les plus sensibles.**

La régie des eaux a d'ailleurs prévu, dès ses premiers mois d'activité, un déploiement conséquent d'outils de surveillance des réseaux (compteurs, télésurveillance, ...), et recrute un agent spécialisé **dans la recherche de fuites.**



Le saviez-vous ?

Sur 5 litres d'eau potable mis en distribution, 1 litre revient au milieu naturel sans passer par le consommateur.

Préserver les espaces agricoles et naturels, et anticiper les effets du changement climatique...

... en développant la couverture des sols

La communauté de communes Bugey-Sud, en concertation avec les agriculteurs locaux, a initié l'opération "Sols du Bugey, mettons le couvert".

Les couverts végétaux ou cultures intermédiaires sont des plantes semées entre deux cultures, par exemple après la moisson d'un blé et avant l'implantation d'un maïs.

Ces cultures présentent de nombreux intérêts : elles augmentent le stockage de carbone dans les sols, la capacité de rétention de l'eau, limitent le lessivage des éléments nutritifs et permettent d'en produire, limitent l'érosion, permettent un complément de fourrage...

Pour développer ces pratiques limitées à cause de freins techniques et économiques, la communauté de communes Bugey-Sud a lancé un programme sur 3 ans (de 2023 à 2025) d'expérimentation et de diffusion des résultats.

5 fermes du territoire se sont engagées dans cette démarche, ce qui permettra de faire des essais sur près de 50 hectares, de produire des références techniques et locales afin de faciliter leur déploiement et de développer des synergies et des complémentarités entre agriculteurs.

Les agriculteurs du territoire qui le souhaitent peuvent encore intégrer ce programme.

Contact : service agriculture - 04 79 42 33 58



Le témoignage



Laurent Varoux, agriculteur impliqué sur ce projet :

« L'agriculture est au cœur des grands enjeux d'aujourd'hui (alimentation, climat, eau, ...). Ce projet est intéressant à plusieurs titres :

- Il a été mis en place pour répondre aux besoins d'agriculteurs locaux identifiés lors des rencontres entre la CCBS et les agriculteurs aux assemblées générales des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (ou CUMA) du territoire.

- Il consiste à la mise en place d'expérimentations autour des couverts en inter cultures. Au-delà de voir si des couverts poussent (ça, on le savait !), il a été décidé de mesurer les impacts économiques (retour au sol et autonomie alimentaire), agronomiques (structure du sol et biodiversité avec analyse microbiologie, test bêche) et écologique. Ainsi, la modélisation de fermes types sera effectuée pour mesurer sur l'ensemble de la structure les gains ou non économiques, agronomiques, temps de travail, etc.
- Le fait d'avoir cinq fermes réparties sur le territoire avec des pratiques et des productions différentes contribue à enrichir la démarche.
- Ce projet aura lieu durant 3 ans minimum, ce qui permet d'apporter un peu plus de profondeur aux résultats. Bref, je suis ravi de voir que l'on parle d'agriculture à la communauté de communes Bugey-Sud et avec des agriculteurs ! »



CNR soutient ce projet dans le cadre de son appel à projets : "Ensemble, accompagnons la transition de l'agriculture en vallée du Rhône"

Préserver les espaces agricoles et naturels, et anticiper les effets du changement climatique...



... en maintenant les pratiques favorables au maintien de la biodiversité

La communauté de communes Bugey-Sud s'est portée volontaire pour mettre en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettant aux agriculteurs du territoire de bénéficier d'une aide financière, en contrepartie de pratiques agricoles favorables au maintien de la biodiversité.

Ce dispositif concerne les zones pastorales, les secteurs en déprise sur lesquels il est important de maintenir une activité agricole compatible

avec les enjeux du milieu. Sont donc concernés les alpages du Colombier, du plateau du Retord, du col de la Lèbe, ... mais aussi les espaces de parcs éloignés des villages et difficiles à entretenir. Lors du dernier dispositif, 31 agriculteurs, et 100 hectares ont été concernés.

La communauté de communes Bugey-Sud pilote, administre et anime ce dispositif pour l'ensemble du massif du Bugey (qui regroupe 5 communautés de communes).

...en participant à l'animation du plan pastoral territorial

Le Département de Ain porte un contrat avec la Région nommé "Plan Pastoral Territorial". Ce dispositif s'accompagne d'un programme d'actions sur 5 ans et de subventions pour les réaliser.

Les subventions peuvent porter sur des études, des travaux en alpages tels que l'amélioration des accès, des clôtures, des aménagements visant à rendre compatibles l'activité pastorale avec la fréquentation touristique, l'aménagement de point d'abreuvement, etc.

La communauté de communes Bugey-Sud a signé une convention avec la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA) pour financer et faire émerger des actions sur le territoire.



Le témoignage



Jérôme Berthier, agriculteur à Arvière-en-Valromey :

« Les MAEC permettent de soutenir un entretien agricole sur des espaces faiblement productifs, des zones éloignées, qui produisent peu. Si les agriculteurs avaient une approche strictement économique, ils n'iraient plus sur ces zones.

Le cahier des charges demandé aux agriculteurs est concret et adapté à nos systèmes. Il s'accompagne de conseils techniques qui nous sont utiles pour concilier notre activité de pâturage avec le maintien des enjeux de biodiversité. La plupart des agriculteurs qui ont des espaces d'estive sont concernés par ces mesures qui apportent une rémunération. Ces zones d'estives sont en effet très parcourues par des randonneurs et des touristes qui en apprécient le cadre. Il est donc important de le maintenir, avec une juste rémunération des agriculteurs en place, plutôt que d'attendre qu'ils en soient partis ! »



...en aidant au reboisement par des essences adaptées

Les forêts du Bugey subissent le changement climatique. Les successions d'années sèches conduisent au dépérissement de certains sujets fragilisés et plus vulnérables aux ravageurs. Les forestiers doivent donc couper ces arbres dépérissants. Les propriétaires se retrouvent avec des revenus très diminués, ces bois ayant une valeur marchande plus faible que des bois sains.

Afin d'inciter à la replantation de ces surfaces, la communauté de communes Bugey-Sud soutient financièrement le fonds de replantation du Bugey nommé "construire une ressource forestière pour l'avenir", et doté d'un budget annuel de 243 000 € par an.

Ce fonds permet d'apporter une subvention aux propriétaires qui doivent faire des coupes sanitaires : ils peuvent bénéficier de 60 % d'aide sur des travaux de plantation, d'aide à la régénération naturelle, d'entretiens et de dégagement en futaie irrégulière.



Réunion publique "les forêts de Bugey-Sud face au changement climatique" organisée en partenariat avec l'Office National des Forêts - septembre 2023

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ?

Contactez le technicien du secteur : Eric Hell, technicien forestier CNPF (Belley)
06 08 36 45 58 - eric.hell@cnpf.fr

Le témoignage



Jean Candy, propriétaire de parcelles forestières à Brégnier Cordon qui a bénéficié de cette aide :

« Je suis propriétaire d'une parcelle de bois de 75 ares sur ma commune. Il s'agissait d'un taillis avec beaucoup de frênes qui étaient en train de dépérir à cause de la maladie qui les touche, la chararose.

J'ai été informé de ce dispositif par le CNPF pour lequel il faut un dossier simple à constituer : un extrait cadastral, des devis des travaux prévus, dans mon cas, un broyage et la plantation. L'aide est plafonnée à 4 300 € par hectare et 60% des travaux. Elle est bien calculée et couvre effectivement une partie des frais.

J'ai fait le choix de la planter en peuplier et j'ai été très bien conseillé par un pépiniériste proche sur le choix de la variété adaptée au sol et au sous-sol de ma parcelle. J'ai fait faire les travaux en 2022 et, à ce jour, il y a 100% de reprise des jeunes arbres.

Suite à cette plantation, j'ai pu bénéficier d'une autre aide (du Département) pour acheter la parcelle voisine de 60 ares qui touchait la mienne. L'aide est de 400 € et permet de couvrir une partie des frais des actes notariés. Cette parcelle est dans le même état que la première, et je compte donc redemander une aide pour sa plantation. Ces deux aides associées permettent de redonner une vocation économique à nos forêts en évitant le morcellement et en permettant une production de bois, dans mon cas de peuplier, dans une filière de l'emballage qui a des gros besoins à ce jour (substitution du plastique par du bois de peuplier). »



Inauguration de la fruitière à comté (Arvière-en-Valromey) - juillet 2022

Soutenir le tissu productif local et consommer localement

... avec un Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT)

La communauté de communes Bugey-Sud a construit et adopté son Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT).

Ce projet a l'ambition de fédérer les acteurs du monde agricole et de la filière alimentaire pour impulser une nouvelle dynamique de la production locale à l'assiette.

En effet, notre territoire est marqué par une grande variété de produits alimentaires locaux, de qualité, mais ils sont peu nombreux à finir dans nos assiettes !

Le comité de pilotage, composé de représentants des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, se réunit régulièrement pour établir les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre.

Les propositions se basent sur un état des lieux de l'agriculture et de l'alimentation et les travaux réalisés lors de différents ateliers rassemblent des citoyens, des acteurs économiques de l'alimentation (restaurateurs, commerçants...), des acteurs de l'aide alimentaire...



Projet Alimentaire Territorial en émergence

Le projet de Bugey-Sud a été reconnu "Projet Alimentaire Territorial en émergence" par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en mars 2022.

Les actions concrètes



La communauté de communes Bugey-Sud porte déjà des actions visant à augmenter la part de produits locaux certifiés dans l'alimentation des habitants, et de limiter le gaspillage alimentaire dans les cantines :

1

Sensibiliser à l'alimentation durable

300 élèves de primaire ont pu bénéficier d'animations sur l'importance d'une alimentation responsable (Arvière-en-Valromey, Ceyzérieu, Culoz, Parves-et-Nattages, Virieu-le-Grand). Les événements du territoire permettent aussi de parler d'agriculture et d'alimentation aux habitants (Epicuriennes, Bugey Expo, ...).

2

Travailler les approvisionnements

La qualité et la provenance des produits servis dans les cantines scolaires ont été mesurées grâce à une enquête auprès de l'ensemble des services de restauration scolaire. Un travail sur les approvisionnements est en cours à Belley.

3

Limiter le gaspillage alimentaire

Un accompagnement pour diagnostiquer et limiter le gaspillage alimentaire est en test sur 3 services de restauration scolaire (école Jean Ferrat, collège Sabine Zlatin à Belley, collège du Valromey à Artemare).

4

Accompagner les projets locaux

Le PAAT accompagne les dynamiques locales en faveur d'une alimentation durable : il a permis l'émergence du projet "Sols du Bugey : mettons le couvert !" (voir page 18).

Eduquons nos enfants...

La communauté de communes Bugey-Sud a placé la transition écologique et la valorisation des patrimoines et des paysages au cœur de son projet de territoire. Elle accompagne donc les équipes enseignantes dans l'éducation à ces thématiques. Ainsi, il est proposé aux écoles primaires du territoire des animations et des projets pédagogiques autour de l'agriculture, de l'alimentation, de la réduction ou gestion des déchets et de la connaissance et la protection des patrimoines et des paysages.

Bilan de l'année scolaire 2022-2023

Dans le cadre du Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT), **14 classes (270 élèves)** du territoire (Culoz, Ceyzérieu, Arvière-en-Valromey, Virieu-le-Grand, Parves-et-Nattages) ont bénéficié d'une animation pédagogique destinée à sensibiliser le jeune public au lien agriculture/alimentation. Les animations se sont déroulées en classe ou dans les exploitations des agriculteurs et associations du réseau TablOvert. Alors que les enfants découvrent comment sont produits les aliments, les animations permettent

d'aborder des thématiques variées : saisonnalité, déchets alimentaires, labels de qualité, équilibre alimentaire...

Dans le cadre de la gestion et de la valorisation des déchets, **14 autres classes** (Belley) ont pu bénéficier de l'expertise de l'Association France Nature Environnement Ain autour de l'éco-consommation et du traitement des déchets.

Enfin, dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et du schéma patrimoine, **4 classes (79 élèves)** (Arvière-en-Valromey, Artemare [2 classes] et Saint-Martin-de-Bavel) ont participé au projet pédagogique "Paysages en Mouvement". Ce cycle de 4 jours d'animation en classe et sur le terrain s'est intéressé à la question du développement durable par le prisme de l'étude des paysages de Bugey-Sud et de la réhabilitation environnementale des cours d'eau.

Une exposition réalisée par les enfants et présentée au Musée Départemental du Bugey-Valromey (Arvière-en-Valromey) est venue clôturer le projet.



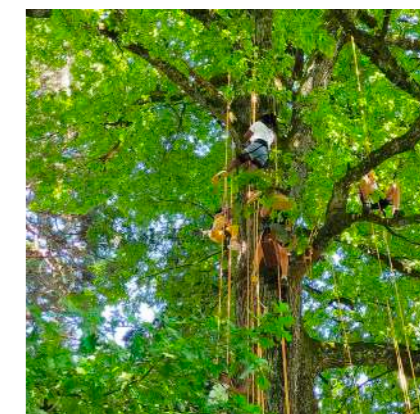
Afin d'accompagner les écoles dans l'éducation à la transition écologique et à la valorisation des patrimoines, la communauté de communes Bugey-Sud a mis en place un catalogue d'animations scolaires.

Pauline Godet, présidente de la communauté de communes Bugey-Sud

Et aussi...

Depuis 2022, la communauté de communes Bugey-Sud soutient les actions de sensibilisation à la nature de la Maison du Marais au sein du quartier prioritaire Clos-Morcel - Brillat-Savarin à Belley. Cet été, des enfants ont été initiés à la grimpe dans les arbres, avec un autre regard sur le quartier vu du chêne centenaire... pendant que des animations au sol étaient proposées par les éducatrices à l'environnement. Chaque mardi à Lavours, 8 enfants du quartier sont partis à la découverte de milieux naturels aquatiques et humides.

Une expérimentation sera menée avec d'autres publics sur la relation à la nature et les bienfaits sur la santé, et notamment la santé mentale. Ce programme est soutenu par l'Agence Régionale de Santé.





LA RELANCE VERTE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES



Financer la transition écologique...

...en signant un CRTE avec l'Etat

Un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) a été signé avec l'État pour soutenir les projets d'investissements en matière de transition écologique, de cohésion sociale et de développement durable.

De fait, le CRTE permet de décliner et de cofinancer une large partie des 3 grands axes du projet de territoire Bugey-Sud en mobilisant les fonds de l'État, de la Région, du Département et de l'Europe, ce qui représente 40,6 M€ d'investissement sur la période 2022-2026.

Chaque action financée doit nécessairement comporter un impact positif au regard de l'environnement, une "boussole" de la transition écologique étant appliquée à chaque projet.

Les projets inscrits dans le CRTE pour Bugey-Sud sont la réhabilitation de la piscine à Belley, la réalisation du nouveau siège communautaire (réhabilitation de l'ancien EHPAD de Belley), les aménagements de la cascade de Glandieu, la poursuite de la requalification du lac de Virieu-le-Grand et la réalisation de la voie verte Cressin-Rochefort / Culoz-Béon.

En 2023, l'État a mis en place le Fonds vert qui permet d'accélérer les projets liés à la transition écologique. Le territoire en a bénéficié, notamment la commune de Ceyzérieu pour la rénovation thermique de la salle polyvalente, la commune de Parves-et-Nattages pour la réalisation d'un espace culturel partagé et la communauté de communes pour la réalisation de son nouveau siège communautaire.

BUGEY-SUD COMME TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION AU NIVEAU NATIONAL

La communauté de communes Bugey-Sud a été retenue par l'État pour une expérimentation en vue de la nouvelle génération de CRTE (seules 2 intercommunalités ont été retenues au niveau national).

Les objectifs consistent à accélérer les projets et à les améliorer, à travailler sur une nouvelle méthode pour optimiser l'ingénierie, l'expertise et les financements des projets communaux et intercommunaux.

Le CRTE en chiffres

42 actions portées par les communes 27 actions portées par Bugey-Sud

Plus d'informations : www.ccbugeysud.com



Le CRTE permet de mobiliser et de concentrer des financements pour répondre aux enjeux locaux de planification écologique.



Pierre Roux
vice-président en charge des finances



Marcel Bandet
vice-président en charge de la coordination et mutualisation avec les communes et référent CRTE

Et si... l'écologie était la matrice des politiques intercommunales ?



La communauté de communes Bugey-Sud a été choisie pour participer à une étude sur la transformation écologique au sein des politiques territoriales menée par l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF). L'objectif de cette étude est d'envisager la redéfinition de toutes les compétences (développement économique, habitat, mobilités) des territoires au prisme de la question environnementale.

Afin de mener à bien leur enquête, l'ADGCF a posé ses valises sur le territoire Bugey-Sud pour débattre avec les élus du bureau communautaire de

la prise en compte opérationnelle du développement durable dans les politiques publiques locales.

Au terme de cette étude, un film a été réalisé et a servi de supports lors du congrès d'Intercommunalités de France à Orléans. L'occasion pour Pauline Godet de présenter notamment, à l'échelle nationale, les politiques de mobilité portées par Bugey-Sud, propos complété par Francine Martinat, vice-présidente en charge des questions de mobilité sur le territoire.



Congrès d'Intercommunalités de France - octobre 2023



Voir le film
(version courte)

La transition écologique au coeur de Bugey-Sud !

Face à l'urgence climatique et environnementale, la communauté de communes Bugey-Sud a placé la transition écologique au coeur de ses actions.

Formations, ateliers, séminaires... les services communautaires se mobilisent afin d'acquérir de nouvelles compétences, de mieux comprendre les enjeux de la transition écologique et les enjeux sociétaux qui en découlent. L'objectif est

de pouvoir accompagner tous les acteurs du territoire, habitants, élus, entreprises, à intégrer progressivement ces changements et à accroître leur expertise dans l'innovation.

C'est ainsi que plusieurs agents et élus du territoire et alentours ont participé en 2022 à une formation commune sur les enjeux de la transition écologique par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).



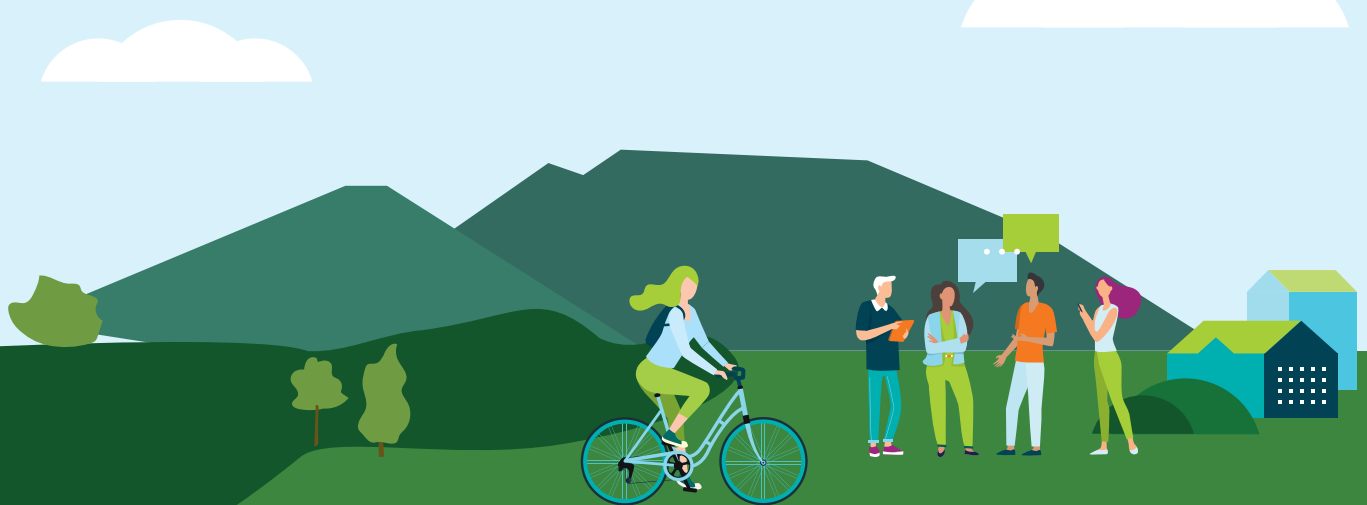
Sujet de l'atelier : comment réduire la consommation foncière afin de protéger la biodiversité des sols et adapter intelligemment le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) au contexte territorial ?



PROJET DE TERRITOIRE

BUGEY SUD 2030

ENSEMBLE
CONSTRUISONS
DEMAIN



La communauté de communes Bugey-Sud s'est doté d'un projet de territoire pour choisir le meilleur scénario de développement pour les 10 ans à venir. Il exprime la vision de l'ensemble des forces vives pour répondre aux enjeux du territoire et aux besoins des habitants.

Trois grandes priorités ont été fixées : redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique ; préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire ; organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en oeuvre du projet commun. Ce projet de territoire sera déployé de manière différenciée pour tenir compte des particularités de chacun, autour de bassins de services (Belley, Brégnier-Cordon, Champagne-en-Valromey, Culoz-Béon, Virieu-le-Grand).

Pour en savoir + www.ccbugeysud.com



BUGEYSUD
Communauté de communes